



RECHERCHE INTERVENTIONNELLE

En santé des populations (RISP)

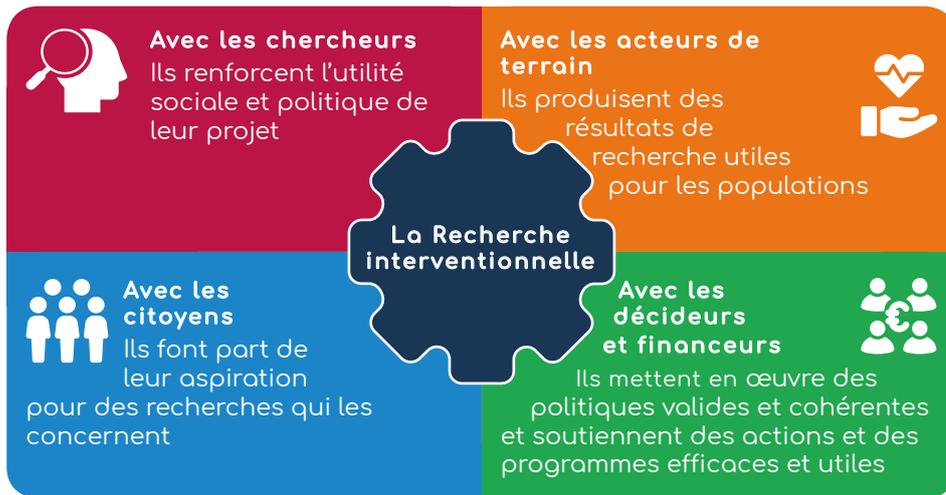
DE QUOI PARLE-T-ON ?

Elle se définit comme l'utilisation des méthodes scientifiques pour produire des connaissances concernant les interventions, les programmes et les politiques afin :

- d'agir sur la répartition des facteurs de risque et de protection dans cette population / et de réduire les inégalités sociales de santé
- d'avoir un impact sur les déterminants sociaux, culturels, environnementaux de la santé dans une population,

POTVIN Louise, *What is a population health intervention research ? Revue Canadienne de Santé publique, Vol.100, n° 1, 2009, pp. 8-14*

AVEC QUI ?



LES GRANDES ÉTAPES DE LA RISP :

- 1 Description approfondie du contexte et de la population ;
- 2 Production de connaissances sur les interventions ;
- 3 Exploration des effets sur la santé d'interventions menées dans d'autres secteurs que le sanitaire ;
- 4 Analyse des dynamiques de changement et du processus de transformation sociale ;
- 5 Evaluation : Identification des effets positifs et négatifs, attendus ou non. ;

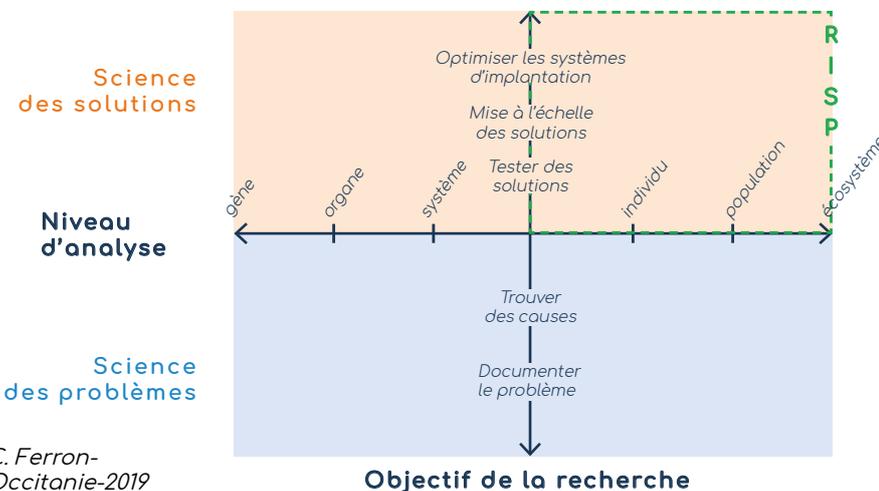
POUR EN SAVOIR PLUS

AVEC QUEL FINANCEMENT ?

La recherche interventionnelle en promotion de la santé est principalement financée par des organismes de recherche, par le biais d'appel à projets de recherche en santé publique. Quelques exemples d'opérateurs nationaux de recherche en santé :



RISP : POUR UNE « SCIENCE DES SOLUTIONS »



C. Ferron-Occitanie-2019

- La recherche interventionnelle en promotion de la santé ne répond pas à la question « est-ce que ça marche ou pas ? » mais à une multiplicité de questions: « qu'est-ce qui marche ? » « dans quel contexte ? » « à quelles conditions ? » « pour quelle population ? » « avec quels résultats ? »
- Elle mobilise les principes de l'évaluation dite « réaliste » qui prend en compte la réalité des interventions dans toute leur complexité.
- C'est ce qui lui permet d'être réellement utile à la décision et à l'action.